



# 2024

## Rapport d'activité



## Préambule :

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un rapport d'activités de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale doit être adressé à chaque maire des communes membres accompagné du Compte Administratif avant le 30 septembre.

Ce document retrace les actions communautaires mises en œuvre durant l'année 2024.

# LA GOUVERNANCE



**Les communes : 43**



## Le Conseil communautaire :

**61** Conseillers communautaires titulaires

**36** Conseillers communautaires suppléants

## Le Bureau : 13 membres

**1** président

**5** vice-présidents

**7** membres élus

**Philippe CHEVAL**

Président

**Bruno ETEVE**

1<sup>er</sup> Vice-président

**Annick MARECHAL**

Vice-présidente en charge de la compétence EVD

**Hervé TRIENTZ**

Vice-président en charge de la compétence Assainissement

**Jean-Claude LOUVET**

Vice-président en charge de la compétence Voirie

**Thierry LINEATTE**

Vice-président en charge de la compétence des Actions en faveur de l'Enfance et de la jeunesse

**Françoise MAILLE-BARBARE**

Maire de la commune de Rosières en Santerre

**Georgette SCIASCIA**

Maire de la commune d'Harbonnières

**Luc MAILLE**

Maire de la commune de Soyecourt

**Francis GORLIER**

Maire de la commune de Chuignes

**Martine BAILLON**

Déléguée de la commune de Dompierre Becquincourt

**Francis LEROY**

Maire de la commune de Berny

**Joseph NORMAND**

Maire de la commune de Fontaine Les Cappy



**Les commissions : 8**

**En 2024 ...**

**7** Conseils communautaires

**65 délibérations du Conseil**

**7** Bureaux communautaires

**27 délibérations du Bureau**

**101** décisions du Président

# Le Comité Social Territorial (CST)

Le CST est composé de deux collèges :

- Collège représentant la collectivité : 3 élus titulaires et 3 suppléants
- Collège représentant les agents : 3 titulaires et 3 suppléants

## REPRESENTANTS DES ELUS :

### TITULAIRES

**Philippe CHEVAL**

(Président de Terre de Picardie)

**Bruno ETEVE**

(Maire de la commune de Fay)

**Nadège LATAPIE-COPE**

(Adjointe de la commune de Chaulnes)

### SUPPLEANTS

**Corinne NEVOU**

(Maire de la commune de Fresnes Mazancourt)

**Anne LEBRUN- MERLIN**

(Adjointe de la commune de Chaulnes)

**Georgette SCIASCIA**

(Maire de la commune d'Harbonnières)

## REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

### TITULAIRES

**Emeric LEMIRE**

(service assainissement)

**Patricia CORDONNIER**

(service scolaire)

**Aurore FAGAULT**

(service culture)

### SUPPLEANTS

**Ludovic BONNEL**

(service assainissement)

**Ludovic ANTIOCHUS**

(service animation)

**Nicolas SMAGGHE**

(service animation)

**5** CST ont été organisés en 2024

## Désignation d'un référent déontologue des élus locaux

**Février 2024** : Madame Feirouz HAMDANE est désignée référent déontologue des élus locaux dans les conditions prévues par le décret n°2022-1520 du 6 décembre 2022 pour les élus locaux de Terre de Picardie.

# LES COMPETENCES

(Statuts modifiés par délibération du Conseil communautaire en date du 1<sup>er</sup> février 2024)

## OBLIGATOIRES

**1**



**AMENAGEMENT DE L'ESPACE : PLU- PCAET- PETITES VILLES DE DEMAIN**

**2**



**ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : POLE HP- FISAC**

**3**



**GEMAPI**

**4**

**CREATION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL**

**5**



**COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET DECHETS ASSIMILES**

**6**



**ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

## SUPPLEMENTAIRES

**7**

**PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT**

**8**



**POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE**

**9**



**CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ET D'EQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET ELEMENTAIRE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**10**



**ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

# LES COMPETENCES

11

**ACTIONS EN FAVEUR DE  
L'ENFANCE ET DE LA  
JEUNESSE**



12

**CULTURE**



13

**CONSTRUCTION ET ENTRETIEN  
DE LA GENDARMERIE DE  
CHAULNES**



14

**TECHNOLOGIES DE  
L'INFORMATION ET DE LA  
COMMUNICATION**



15

**ENTRETIEN DE LA VOIRIE  
COMMUNAUTAIRE**



16

**ORGANISATION, VALORISATION ET  
ENTRETIEN DES SENTIERS DE  
RANDONNEE**

17

**GESTION DES EAUX PLUVIALES**



# LES RESSOURCES HUMAINES



**Philippe CHEVAL**

Mireille DELIENNE (jusqu'en septembre 2024)

2 Assistants

## En 2024 ....



**153** agents dont **111** titulaires, **31** contractuels, **8** vacataires en surveillance cantine **2** stagiaires et **1** apprentis



**1062** arrêtés du président liés à la gestion du personnel



**128** contrats de travail au titre principalement de remplacement d'agent



**2 096** fiches de paies



**211** agents ayant suivis une formation pour **490** heures dispensées

**Octobre 2024** : Instauration d'une participation au financement des contrats et règlements labellisés des agents de Terre de Picardie pour le risque prévoyance. Le montant MENSUEL de la participation est fixé à **50 € maximum** par agent.

**Novembre 2024** : Mise en place du Compte Personnel de Formation (CPF)

# LE SERVICE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Philippe CHEVAL  
Marya SAADI

En 2024 ....

Semaine de la Qualité de Vie et  
des Conditions de Travail (QVCT)

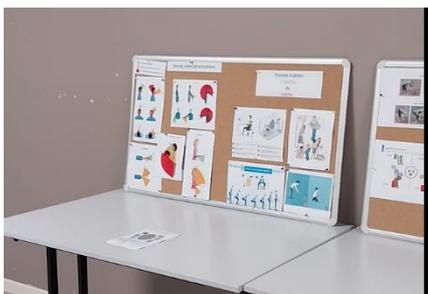
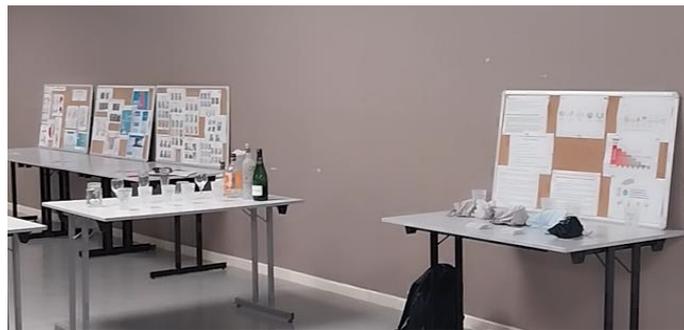


Différents ateliers de sensibilisation

*Ateliers : ADDICTIONS*

*Ateliers : Sensibilisation aux Troubles  
Musculo Squelettiques (TMS )*

*Ateliers : Massage de bien être sur chaise*



Bar sans alcool et lunettes de  
simulations (médicaments, drogues,

Parcours avec lunettes de simulations  
addictions

37 % de  
participation

## Formations en Santé et Sécurité au Travail



### Manipulation des extincteurs

Formation effectuée par l'organisme Si2P avec des outils de formations nouveaux (unités mobiles avec espace de formation théorique et pratique au même endroit)



**110 Agents formés** soit environ **85 %** de l'effectif total de Terre de Picardie

# LES FINANCES



**Philippe CHEVAL**

Alan MOLDER

1 Assistante

Les 3 budgets (budget principal, budget d'assainissement collectif et budget d'assainissement non collectif) ont été approuvés le 21 mars 2024.

Pour chaque budget, on distingue les opérations relevant du budget de fonctionnement (opérations courantes visant au bon fonctionnement de la collectivité : ressources humaines, informatique...) et celles d'investissement.



Taxe d'habitation.....	14.00 %.
Taxe Foncière Bâti .....	8.93 %.
Taxe Foncière non Bâti .....	25.07 %.
Cotisation Foncière des entreprises .....	11.38 %.
Fiscalités professionnelles de zone .....	23.08 %.
Fiscalité professionnelle éolienne.....	24.91 %.

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 14.50 %.

Les taux des taxes n'ont pas connu d'évolution entre 2023 et 2024.

**En 2024...**

**5 365** Mandats

**3 963** Titres de recettes

## Vote du règlement budgétaire et financier 2024-2026

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, Terre de Picardie a adopté la nomenclature budgétaire et comptable M57 conformément à la délibération du Conseil Communautaire du 30 mars 2023.

La nomenclature M57 prévoit l'élaboration d'un règlement budgétaire et financier.

Ce règlement permet de regrouper dans un document unique les règles fondamentales qui s'appliquent à l'ensemble des acteurs intervenant dans le cycle de gestion annuelle et pluriannuelle.

En tant que document de référence, il permet d'harmoniser et de renforcer la cohérence des règles budgétaires et de gestion. Il traite donc de la gestion annuelle, de la gestion pluriannuelle et de la comptabilité d'engagement.

## LES BUDGETS (CA)

### BUDGET PRINCIPAL

DF\* : 12 986 470.90 €

DI\* : 10 764 712.47 €

### BUDGETS ANNEXES

#### BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF



DF : 1 930 514.96 €

DI : 1 561 365.62 €



#### BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DF : 53 997.22 €

DI : 1 111.82 €

\* Dépenses de Fonctionnement

\* Dépenses d'Investissement

# LES MARCHES PUBLICS



**Philippe CHEVAL**  
Lydie UCHAR

**En 2024....**

La Commission des Marchés (CAO) s'est réunie **6** fois.

**Marchés inférieurs à 40 000 € HT**

ANNEE	COMPETENCE	Objet du marché	Référence	Notifié le	Montant du marché HT	Entreprise Attributaire
2024	ECO	Etude faisabilité construction d'une nouvelle voirie sur la ZAC	CONS2024-001	22/05/2024	13 000,00 €	EVIA
2024	GYMNASE	Extension de la surface du dojo de Rosières en Santerre	CONS2024-002	31/05/2024	21 750,00 €	RMTB
2024	SCOLAIRE	AMO pour la construction du RPC d'Hypercourt	CONS2024-003	12/07/2024	38 500,00 €	MPI DEVELOPPEMENT
2024	SCOLAIRE	BET VRD pour la construction du RPC d'Hypercourt	CONS2024-004	21/08/2024	37 700,00 €	EVIA
2024	ASSAINISSEMENT	Fourniture et pose de SOFREL	CONS2024-005	11/07/2024	38 000,00 €	LHOTELLIER - SPEE
2024	ECO	Etude signalétique horizontale ZAC	CONS2024-006	15/10/2024	33 048,00 €	PRESTA'SERVICE
2024	ASSAINISSEMENT	Branchements rue J. Deflandre à Harbonnières	CONS2024-007	19/04/2024	39 204,00 €	EHTP
2024	SCOLAIRE	SPS pour RPC Hypercourt	CONS2024-008	02/10/2024	5 445,00 €	QUALICONSULT
2024	SCOLAIRE	CT pour RPC Hypercourt	CONS2024-009	02/10/2024	10 320,00 €	ALPES CONTRÔLE
2024	ASSAINISSEMENT	Etude de faisabilité - réhabilitation des STEU de Marchepeot et Pertain	CONS2024-010	08/11/2024	27 670,00 €	BECG Ingénierie
2024	SCOLAIRE	Etude de sol pour RPC Hypercourt	CONS2024-011	30/09/2024	7 365,00 €	ECR ENVIRONNEMENT
2024	ANIMATION	Etude pour diagnostic + plan d'actions "modes de garde"	CONS2024-013	04/11/2024	25000 € TTC	Association PEP
2024	SCOLAIRE	Mobilier salle des maitres école de Chaulnes	CONS2024-014	21/11/2024	2 391,39 €	MAJUSCULE
2024	SCOLAIRE	Chaise pour la cantine de Rosières en Santerre	CONS2024-015	03/10/2024	7 290,00 €	Bureau 02

## Marchés supérieurs à 40 000 € HT

ANNEE	COMPETENCE	NOM	Catégorie marché	TYPE DE PROCEDURE	Nature du marché	N°	Notifié le	TITULAIRE	DUREE en année	MONTANT DU MARCHÉ HT
2024	SCOLAIRE	Marché de MO RPC Hypercourt	Service	MAPA	Marché ordinaire	2024-001	10/06/2024	IDONEIS		Mission de base = 116 675 € Mission complémentaires = 13 325 €
2024	VOIRIE	Marché travaux neufs-bandes de roulements 2024	Travaux	MAPA	Marché ordinaire	2024-002	11/06/2024	COLAS		308 591,27 €
2024	GYMNASE	Marché de travaux pour la rénovation et mise en accessibilité du gymnase de Chaulnes								
2024	LOT 1	Démolitions-gros œuvre-charpente	Travaux	MAPA	Marché ordinaire	2024-003	27/06/2024	PETER MARCEL		416 832,19 €
2024	LOT 2	Couverture - étanchéité					27/06/2024	BAMECO		221 749,04 €
2024	LOT 3	Bardage					27/06/2024	ROQUIGNY		230 107,50 €
2024	LOT 4	Menuiseries extérieures - serrurerie					27/06/2024	BHF DELAPLACE		61 199,62 €
2024	LOT 5	Plâtrerie isolation menuiserie intérieure					27/06/2024	LABART ET COMPAGNIE/LAMBINET		123 899,00 €
2024	LOT 6	Carrelage					27/06/2024	AVANTI		36 398,00 €
2024	LOT 7	Peinture					27/06/2024	DURACHTA		24 036,09 €
2024	LOT 8	Voirie réseaux divers					27/06/2024	ATP SERVICES		80 592,70 €
2024	LOT 9	Plomberie-sanitaire					27/06/2024	EMI GENIE CLIMATIQUE		72 803,01 €
2024	LOT 10	Chauffage ventilation					27/06/2024	EMI GENIE CLIMATIQUE		310 004,10 €
2024	LOT 11	Courants forts / courants faibles					27/06/2024	SEG		95 720,89 €
2024	EAUX PLUVIALES	Elaboration d'un programme de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols sur le territoire TDP et rédaction des dossiers réglementaires	Service	MAPA	Marché ordinaire	2024-004	22/07/2024	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME		Tranche ferme : 36 248 € Tranche optionnelle : 3 152 €
2024	EVD	Remplacement de la toiture de l'ancien bâtiment de la déchèterie de Rosières								
2024	LOT 1	Couverture	Travaux	MAPA	Marché ordinaire	2024-005	02/10/2024	ESSIQUE COUVERTURE	0,3	86 440,16 €
2024	LOT 2	Peinture					02/10/2024	DEREMARQUE KLISZ	0,3	24 902,5 €
2024	GENERAL	Fourniture de chèques cadeaux	service	MAPA	ACCORD CADRE	2024-007	16/09/2024	UP COOP	1	MAXIMUM 30 000 € /AN
2024	CULTURE	Fourniture pour la médiathèque de Rosières-en-Santerre_ Livres non scolaires, textes lus, CD et DVD								
2024	LOT 1	Livres adultes	Service	Appel d'offres	ACCORD CADRE	2024-008	28/10/2024	DECITRE	2	MINIMUM 120 000 € MAXIMUM

										160 000 €
2024	LOT 2	Livres jeunesse					28/10/2024	PAGES D'ENCRE	2	MINIMUM 55 000 € MAXIMUM 85 000 €
2024	LOT 3	Bandes dessinées					28/10/2024	BULLE EN STOCK	2	MINIMUM 12000 € MAXIMUM 19000 €
2024	LOT 4	Textes lus (livres audios)					28/10/2024	DECITRE	2	MINIMUM 8 000 € MAXIMUM 13 000 €
2024	LOT 5	Livres neufs a prix réduits					28/10/2024	EXPODIF	2	MINIMUM 6 000 € MAXIMUM 10 000 €
2024	LOT 6	Service express					28/10/2024	DECITRE	2	MINIMUM 3 000 € MAXIMUM 6 000 €
2024	LOT 7	DVD					28/10/2024	COLACO	2	MINIMUM 80 000 € MAXIMUM 110 000 €
2024	LOT 8	CD					29/10/2024	RDM	2	MINIMUM 9 000 € MAXIMUM 12 500 €
2024	<b>CULTURE</b>	<b>Acquisition du mobilier pour la médiathèque de Rosières en Santerre</b>								
2024	LOT 1	Mobilier de bibliothèque	<b>Fourniture et service</b>	<b>Appel d'offres</b>	<b>ACCORD CADRE</b>	<b>2024 -009</b>	08/04/2025	IDM	18 MOIS	MAXIMUM 240 000 €
2024	LOT 2	Mobilier					08/04/2025	IDM	18 MOIS	MAXIMUM 105 000 €
2024	LOT 3	Mobilier sur mesure					08/04/2025	PIMP YOUIR WASTE	18 MOIS	MAXIMUM 50 000 €

# LES ARCHIVES



**Philippe CHEVAL**  
**Béatrice DAUDRE**  
1 Référente archiviste



- Gain de place et de temps
- Rationalisation du travail grâce au classement des documents
- Protection juridique assurée



« La conservation des archives est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche » **Article L.211-2 du Code du Patrimoine**. Les collectivités territoriales sont propriétaires de leurs archives. Elles en assurent elles-mêmes la conservation et la mise en valeur **Art.212-6 du Code du Patrimoine**

## En 2024....

Le traitement des archives de Terre de Picardie intervient suite au dépôt de bordereau de versement rédigé par les agents producteurs (**27** en 2024), pièce réglementaire contenant la liste des dossiers transférés à la référente archiviste.

Suite à ce dépôt, la référente archiviste trie et traite les documents, en respectant les instructions de Tri du Service Interministérielles des Archives de France selon leur Durée d'Utilité Administrative :

La référente archiviste a trié et traité **56 ml** de documents :

→ **12 ml** ont été conservés de façon définitive dans un but scientifique et patrimoniale.

→ **12 ml** sont en attente d'élimination dans les années à venir **entre 2026 et 2035**

→ **32 ml** ont été éliminés après la rédaction de 4 bordereaux d'élimination qui ont reçus le visa des Archives Départementales de la Somme qui assure le contrôle scientifique et technique. La destruction est réalisée par Récup'Aire à Rosières en Santerre.

A ce jour, **100 ml** de documents stockés dans le local archives restent à trier (beaucoup sont en Vrac) et à traiter. Ces documents correspondent aux anciennes structures intercommunales (CCS, CCHP, SIVOM...).

Un contrôle régulier des normes du local archives (température, taux d'humidité...) est effectué afin de conserver de façon pérenne les documents.

Le service numérique et la référente archiviste ont commencé à travailler sur l'acquisition d'un Système d'Archivage Electronique (S.A.E.) afin de traiter et d'archiver les documents dématérialisés des différents services.

# L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE



**Bruno ETEVE**

Béatrice DAUDRE

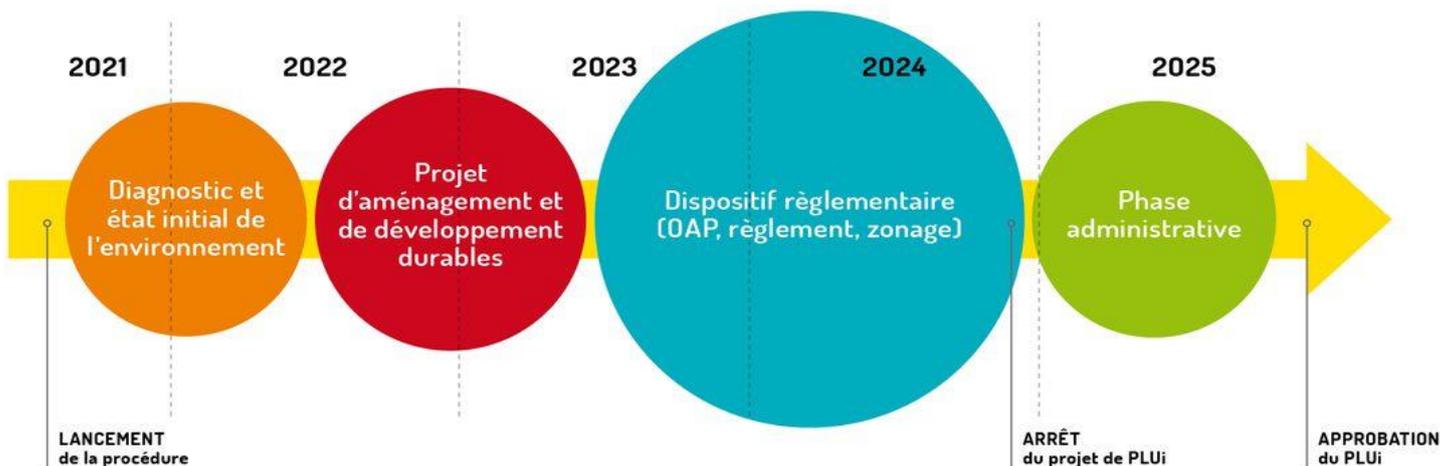
Xavier BAERT (PETR Cœur des Hauts de France)

## QU'EST-CE QU'UN PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document qui exprime les ambitions du territoire sur l'aménagement et le cadre de vie pour les 10 à 15 années à venir.

Outil de programmation de l'évolution du territoire, de prise en compte de l'environnement et de la protection du patrimoine, le PLUi fixe également les règles à partir desquelles sont instruites les autorisations relatives au Droit Des Sols : permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir, certificat d'urbanisme...

## ÉLABORÉ EN 5 ANS :



Le PLUi est composé de plusieurs pièces, qui s'élaborent par étape :

1. Un rapport de présentation, qui expose le **diagnostic** du territoire et analyse **l'état initial de l'environnement**.
2. Un **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD) qui décline le projet porté par le Territoire à horizon 2030 au sein d'orientations générales.
3. Le **dispositif réglementaire** composé de plusieurs éléments : des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), un règlement écrit et un plan de zonage.
4. Une **phase administrative** : Les Personnes Publiques Associées (Etat, Région...) sont amenées à donner leur avis écrit sur le projet de PLUi, puis les habitants lors de l'enquête publique.

Afin d'aboutir à un document partagé par tous les usagers, l'élaboration du PLUi fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des personnes intéressées : habitants, chefs d'entreprises, commerçants, actifs, associations, agriculteurs...

Cette phase de concertation se déroule jusqu'à la fin de la phase d'étude, qui est marquée par l'arrêt du projet de PLUi révisé par le Conseil communautaire. Cet arrêt du projet est accompagné d'un bilan de la concertation.

## **Avril 2024** : Débat sur le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** de Terre de Picardie :

Les quatre axes retenus :

### **ATTRACTIVITÉ ET DYNAMISME**

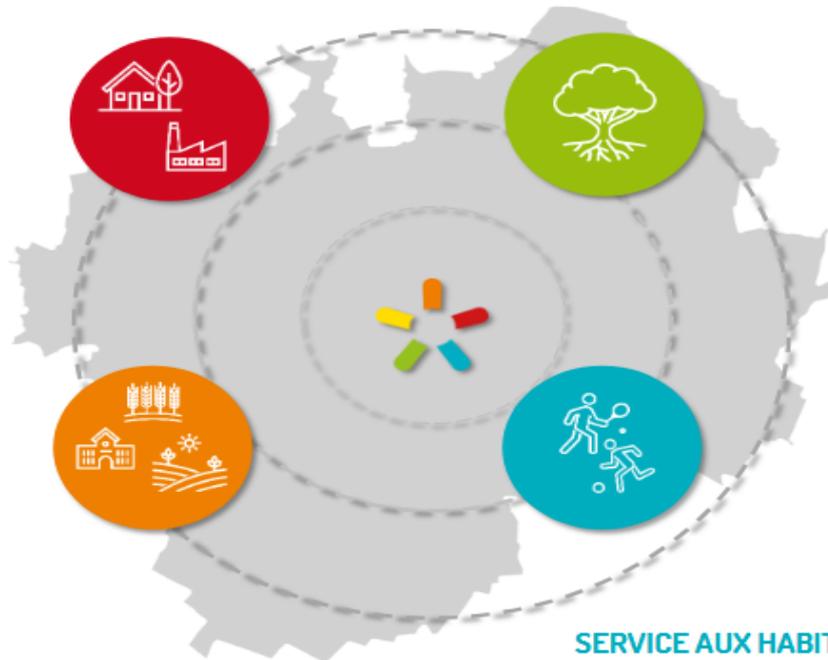
#### Thématiques abordées :

- Le développement économique
- L'habitat
- L'accessibilité

### **TRANSITION DURABLE ET RÉSILIENCE**

#### Thématiques abordées :

- L'environnement naturel et agricole
- La trame verte et bleue
- Les réseaux d'énergie



### **UNE IDENTITÉ MULTIPLE**

#### Thématiques abordées :

- Les paysages
- Les formes urbaines
- Le patrimoine
- Le tourisme

### **SERVICE AUX HABITANTS**

#### Thématiques abordées :

- Les équipements
- Les commerces
- Les communications numériques
- Les mobilités

Les orientations déclinées au sein des quatre axes traduisent la volonté de la Communauté de Communes Terre de Picardie d'inscrire son territoire dans une transition environnementale, attractive et sociétale ambitieuse, au plus proche des besoins des habitants et des acteurs :

« **Attractivité et dynamisme** » entérine Terre de Picardie comme un territoire au carrefour de grandes mutations à l'échelle du Santerre, de la Somme, mais aussi à l'échelle nationale.

« **Transition durable et résilience** » affirme la volonté de poursuivre l'adaptation du territoire pour répondre aux enjeux environnementaux, énergétiques et de santé humaine de notre époque et futurs.

« **Une identité multiple** » explore la richesse patrimoniale, paysagère et culturelle du territoire à protéger, à valoriser et de laquelle, s'inspirer pour construire de nouveaux paysages.

« **Service aux habitants** » confirme l'ambition primordiale pour Terre de Picardie d'être à l'écoute et d'anticiper les besoins de sa population, en garantissant un accès à des équipements et services efficaces, et pour tous.

Ce Projet d'Aménagement et de Développement Durable est issu d'un travail conjoint et fructueux avec l'ensemble des élus, des acteurs du territoire et de sa population. Il aspire ainsi à être le projet de territoire non seulement de la Communauté de Communes pour les années à venir, mais surtout de tous les usagers de ce territoire aux multiples facettes.

## ➤ LE PCAET (PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL)



**Annick MARECHAL**

Béatrice DAUDRE

Lara VERGRIETE (PETR Cœur des Hauts de France)



Le PCAET est un outil de planification qui a pour objectif :

- d'atténuer le changement climatique,
- de développer les énergies renouvelables
- et de maîtriser la consommation d'énergie.

Son contenu est fixé par la loi :

- un diagnostic,
- une stratégie territoriale,
- un plan d'actions
- un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.

Le PCAET doit également prendre en compte dans son élaboration le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) permettant ainsi d'intégrer les dispositions relatives à l'urbanisme (mobilités, consommation d'espace, respect de l'armature urbaine, ...).

Le PCAET a été adopté en Conseil communautaire du **29 juin 2023**.

Le diagnostic du PCAET a permis de faire un état des lieux sur les atouts et les vulnérabilités du territoire face au changement climatique. S'en est suivi l'élaboration d'un programme d'actions sur 6 ans, dont certaines actions ont été réalisées en 2024 :

- Suivi et animation de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Mise en place de la tarification incitative (études, commande des bacs, ...)
- Mise en place de filières supplémentaires de recyclage en déchèterie (Responsabilité Elargie du Producteur)
- Elaboration du PLUi en reprenant les enjeux identifiés dans le diagnostic du PCAET (réduction de l'artificialisation, ...)
- Rénovation prioritairement de bâtiments les plus énergivores
- Etude géothermie pour le futur RPC d'Hypercourt
- Installation de panneaux solaires sur les ateliers techniques de Terre de Picardie et au RPC de Méharicourt.

Le bilan à mi-parcours du PCAET sera réalisé en 2026, présentant les différentes actions réalisées et celles à venir.

## ➤ PETITES VILLES DE DEMAIN



**Philippe CHEVAL**

Marine BRESOUS (PETR Cœur des Hauts de France)



### 2024, une année de concrétisation....

Engagées dans le programme Petites Villes de Demain, les communes de **Chaulnes** et **Rosières-en-Santerre** ont franchi en 2024 une étape importante avec la concrétisation de plusieurs projets.

**Chaulnes :**  
**Un centre-bourg repensé  
autour du cadre de vie et de l'habitat**

**Rosières-en-Santerre :**  
**La friche Maréchal devient un symbole  
de renouvellement urbain**

#### **Création d'un espace de loisirs intergénérationnel :**

Pensé comme un lieu de convivialité et de bien-être accessible à tous, un parc paysager situé en cœur de bourg abrite désormais city-stade, parcours santé, aires de jeux et espaces de détente.

#### **Restauration de l'église Saint-Didier :**

Débutée en avril 2024, la première tranche de travaux porte sur l'enveloppe extérieure de l'église et vise une rénovation globale.

#### **Requalification de l'ancienne perception :**

Vendue par la commune à AMSOM-Habitat, le bâtiment accueillera 3 logements sociaux ainsi qu'un espace communal. À l'arrière, quatre logements adaptés de plain-pied pour les seniors seront construits. Les travaux battent leur plein pour assurer la disponibilité des logements courant 2026.

En plein centre-bourg, la commune transforme la **friche industrielle Maréchal** en un espace multifonctionnel. Le projet, porté et financé par la Communauté de communes, la commune de Rosières-en-Santerre et AMSOM-Habitat, comprend :

- **16 logements individuels** et **22 logements seniors**
- **Une médiathèque**
- **Un CIAP** (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine)
- **Un espace polyvalent** qui accueillera le marché hebdomadaire
- **Deux cellules commerciales** et des aménagements publics (parvis, cheminements...)

#### **Un projet partagé**

Une signalétique repensée conjointement pour les deux communes

# LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



**Philippe CHEVAL**  
Béatrice DAUDRE

## En 2024 ....

### ↪ Travaux réalisés sur le Pôle d'Activités Haute Picardie

- Travaux du barreau de l'autoroute sur la ZAC : **47 101 €**
- Mise en place de plots auto réfléchissants sur les plateaux ralentisseurs de la ZAC : **3 381€**
- Réalisation de l'adressage des entreprises avec la pose de plaques avec numéros : **10 212 €**
- Création d'une aire de vie devant les recharges de voitures électriques sur le parking du siège de Terre de Picardie : **7 689 €**
- Rénovation de l'éclairage public ZAC 2 : **99 067 € de restant à charge pour Terre de Picardie** sur un montant total de 197 695 €

### ↪ Commercialisation de la ZAC Haute Picardie

Porteur du projet : Sté Régnier  
Surface du bâtiment : 2 900 m2  
**2025** : Démarrage des travaux

## Signature de la Charte d'engagement SRDEII entre la Région et Communauté de Communes Terre de Picardie

Terre de Picardie a souhaité mettre en place un conventionnement sur les aides directes au bénéfice des entreprises de son territoire avec la Région par le biais d'une Charte d'engagement SRDEII faisant état de la volonté à œuvrer en matière de développement économique sur le territoire de Terre de Picardie.

Cette charte a pour objet de matérialiser l'engagement conjoint de la Région et de Terre de Picardie à garantir la complémentarité des interventions en matière de développement économique au regard des orientations du SRDEII.

Cet engagement réciproque porte globalement sur l'accompagnement, le financement (dont les aides) et l'animation du tissu économique local. Au travers de cette charte, la Région et Terre de Picardie confirment leur volonté de structurer en complémentarité des outils et dispositifs d'aides dans le but de répondre aux besoins exprimés par les entreprises.

## ➤ Soutien aux commerces de proximité : un nouveau dispositif d'aide



**Philippe CHEVAL**

**Marine BRESOUS (PETR Cœur des Hauts de France)**

Suite au succès de l'opération FISAC menée ces dernières années, Terre de Picardie a souhaité poursuivre son engagement en faveur du commerce local. Elle a conçu un nouveau dispositif d'aides directes, désormais entièrement financé sur ses fonds propres, en l'absence de soutien de l'État.

Ce dispositif vise à accompagner les commerçants, artisans et entreprises de services dans leurs projets d'investissement. Sont notamment éligibles :

- les travaux de rénovation des points de vente,
- l'achat de matériel professionnel,
- et les dépenses de mobilité (comme l'acquisition d'un camion de tournée ou de marché).

Avec un taux d'intervention fixé à **20 %** de l'assiette éligible, ce soutien direct permet d'alléger la charge d'investissement pour les professionnels et de faciliter la réalisation de leurs projets.

Ce dispositif répond à un objectif clair : renforcer l'attractivité des centres-bourgs et maintenir un tissu économique de proximité vivant, essentiel à la dynamique des territoires ruraux.

Les premiers dossiers sont en cours d'élaboration, marquant le lancement opérationnel du dispositif et l'intérêt qu'il suscite auprès des acteurs économiques locaux.

# LES DECHETS



**Annick MARECHAL**  
**Samantha PONCHAUT**  
 2 Gardiens de déchèterie  
 1 Agent de remplacement  
 1 Chauffeur PL



En 2024....

## Mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi)

Les coûts de collecte et de traitement ne cessent d'augmenter. Il est donc nécessaire de maîtriser ces hausses et c'est grâce à une diminution de la production de déchets que cela sera possible.

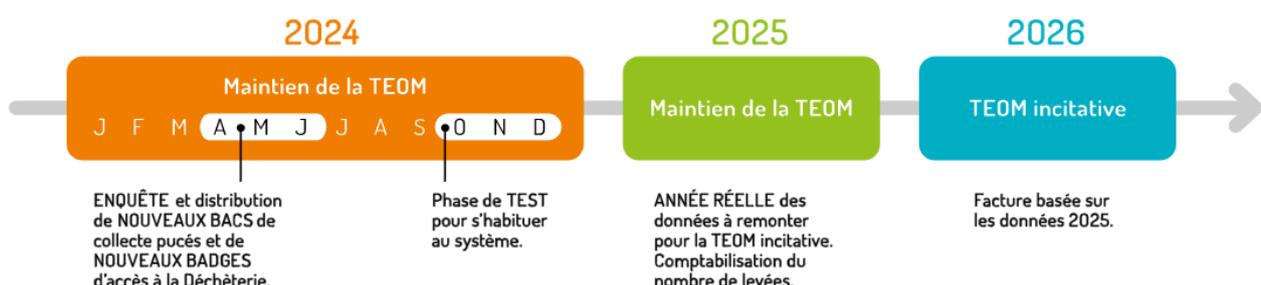
La mise en place de la tarification incitative permet à chacun de se responsabiliser quant à sa production de déchets ménagers. Elle est une réelle incitation au tri des emballages et à la réduction des ordures ménagères résiduelles.

Pour maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets, le Conseil communautaire de Terre de Picardie a voté, **le 20 janvier 2022**, la mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi). Ce n'est pas un nouvel impôt, elle vient remplacer l'actuelle tarification, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

La tarification incitative comporte une part fixe et une part variable :

- La part fixe comprend l'abonnement au service de collecte et de traitement des ordures ménagères et des déchets recyclables (emballages, papiers et verre), avec l'accès à la déchèterie intercommunale, aux actions de prévention et la mise à disposition des bacs de collecte.
- La part variable dépendra du nombre de levées du bac et du nombre de passages en déchèterie au-delà d'un certain seuil qui sera déterminé prochainement.

## UN DÉPLOIEMENT EN PLUSIEURS ÉTAPES



Chaque foyer a été doté d'un nouveau bac pucé dont le volume dépend de la composition de la famille. Chaque foyer a, par la même occasion, reçu un nouveau badge d'accès à la déchèterie.



Bacs	Attribution	Tarif à la levée
120 litres	Foyers de 1 à 3 personnes	2,00 €
240 litres	Foyers de 4 personnes ou +	4,00 €
360 litres	Petits immeubles et commerces	6,00 €
660 litres	Grands immeubles et collectifs	12,00 €

## REGLES DE COLLECTE DU BAC

**PÉRIODE TEST : à partir du 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2024** la TEOMI entre en vigueur, voici ce qui change :

**1 SORTIE = 1 LEVÉE**

Ne sortez votre bac que s'il est plein, car chaque levée est comptabilisée.

**SEUL LE BAC GRIS SERA COLLECTÉ**

Veillez à bien fermer son couvercle.

**PRIX D'UNE LEVÉE**

• Comptabilisation des levées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.  
• Facturation en 2026.

**À partir d'octobre 2024 LE PASS' EST OBLIGATOIRE** pour accéder à la déchèterie.

**SOYEZ ACTEUR DE LA TEOMI**

Tri Déchèterie Points d'apport volontaire Compost Anti-gaspi

Avec une bonne gestion de votre tri, c'est moins d'ordures ménagères générées donc moins de sorties de votre bac gris !

## MON COMPTE ECOCITO



Une plateforme en ligne « Ecocito » permet aux usagers de suivre leur production de déchets.

## Janvier 2024 : Ouverture de la nouvelle déchèterie

Equipée de 12 quais et de divers locaux, la « nouvelle » déchèterie a ouvert ses portes le 2 janvier 2024.



Rapport d'activités complet en annexe

# L'OPAH -RR



**Bruno ETEVE**

Béatrice DAUDRE

Xavier BAERT (PETR Cœur des Hauts de France)

Depuis le 15 septembre 2020, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) est mise en place sur les territoires des Communautés de Communes de la Haute Somme et de Terre de Picardie pour une durée de 5 ans.

Cette opération, financée par les deux Communautés de Communes, l'Etat et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) est une nouvelle opportunité pour les propriétaires privés de bénéficier d'aides financières pour la rénovation de leur(s) logement(s).

**Depuis le début de l'opération en 2020, ont été réhabilités :**

- **104** logements occupés par leur propriétaire (98 propriétaires occupants, 4 propriétaires bailleurs et 2 prime sortie de vacance)

**En 2024, 21 dossiers ont été présentés ce qui représente :**

**Propriétaires Occupants (PO) :**

Montant des travaux : 714 350.92 €

Montant des subventions : 573 362.92 € (80% du coût total des travaux)

dont aide communautaire : 36 000 €

**Propriétaires Bailleurs (PB) :** pas de dossier déposé

# LES BATIMENTS



**Bruno ETEVE**  
Lydie UCHAR  
Jérôme CARON  
12 Agents



**35 sites** gérés et entretenus, soit **27 043 m<sup>2</sup>** (Réparations, maintenances diverses, aménagements, entretien, logistique des manifestations communautaires)

## Les principaux chantiers réalisés en externe

- **Travaux de rénovation énergétique du RPC de Méharicourt**

Démarrage des travaux en septembre 2023

Réception des travaux : 18 septembre 2024

Montant total du projet : 2 002 073 € TTC (Toutes dépenses confondues)

Montant subventions obtenues : 972 344 €

Les travaux réalisés sont :

- Isolation des parois donnant sur l'extérieur (toiture et façades) ;
- Remplacement des menuiseries extérieures ;
- Travaux de ventilation par la mise en œuvre d'une ventilation double flux ;
- Modification du mode de production de chaleur ;
- Mise en place d'éclairage LED ;
- Mise en place de détection de présence dans les sanitaires ;
- Mise en place de sondes CO2 de régulation dans les classes ;
- Mise en place de panneaux solaires.



- **Réhabilitation de la friche Maréchal – Construction de la Médiathèque de Rosières en Santerre**

Démarrage des travaux de démolition en février 2023

Réception prévue le 30 avril 2025

Montant des travaux, acquisition collection, aménagement mobilier et matériel numérique estimés toutes dépenses confondues TTC :

4 670 000 €

Montant de subvention obtenu en 2024 :

2 361 612 € HT

- **Travaux de rénovation énergétique et mise en accessibilité du Gymnase de Chaulnes**

Démarrage des travaux en Juillet 2024.

Réception des travaux le 18/04/2025

Montant des travaux toutes dépenses confondues TTC : 2 270 863 €

Montant de subvention obtenu en 2024 :

1 182 385 € HT

Les travaux de rénovation énergétique réalisés sont :

- Changement de la couverture
- Isolation de la toiture, remplacement de la verrière et du bac acier
- Mise en place d'éclairage LED
- Installation d'une centrale de VMC double flux
- Mise en place de panneaux photovoltaïques sur le dojo

Les travaux de mise en accessibilité réalisés sont :

- Création d'un escalier et d'une rampe adaptée
- Reprise du cheminement extérieur
- Création de stationnements PMR



Photos construction de la médiathèque Intercommunale

Friche maréchal Rosières

## Les projets

- **Construction d'un RPC à Hypercourt**

Montant des travaux et acquisition de mobilier  
toutes dépenses confondues TTC : 5 558 000 €  
Montant de subvention sollicitée : 1 033 229 € HT

Construction d'une école de 5 classes, d'un  
périscolaire, d'une restauration et des espaces  
extérieurs dans la commune d'Hypercourt.  
Démarrage de la conception du projet juin/juillet  
2024  
Démarrage des travaux prévus en septembre  
2025.  
Fin des travaux en milieu d'année 2027.

## Les travaux réalisés en interne et en externe en régie

### A la MARPA :

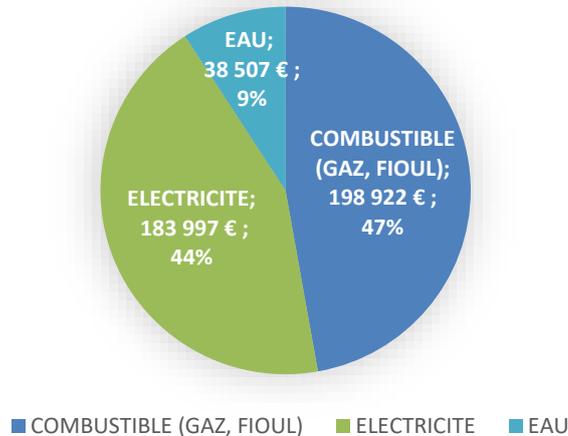
- Maintenance : 3 800 € TTC
- Entretien réalisé par des entreprises : 7 900 € (dépannage chauffage, store, extincteur...)
  - Réfection de logements : 3
  - Achat de fournitures : peinture, plomberie, divers matériels etc... : 12 700 € TTC

**1** agent à mi-temps sur l'entretien, réparation et tonte des espaces verts

### Sur tous nos bâtiments (écoles, gymnases, médiathèques, gendarmerie de Chaulnes, RPE, Siège...)

- Maintenances : 86 450 € TTC
- Entretien et petit équipement : 140 000 € TTC
- Modernisation de l'ascenseur de l'école primaire de Rosières en Santerre : 41 000 € TTC
- Remise aux normes électriques et incendie : 31 000 € TTC

## CONSUMMATIONS ENERGETIQUES DE L'ENSEMBLE DES BATIMENTS



Terre de Picardie investit dans les énergies renouvelables en mettant en place des panneaux photovoltaïques sur certains de ses sites

SITES	Type de chauffage	Surface de panneaux
Ateliers techniques de Terre de Picardie	Pompe à Chaleur Borne de recharge électrique	298 m <sup>2</sup> (155 modules)
RPC de Méharicourt	Bâtiment tout électricité, radiateurs	336 m <sup>2</sup> (168 modules)

## Les espaces verts

### Sur l'ensemble des bâtiments

↳ **30 000** m<sup>2</sup> de tonte des espaces enherbés aux écoles, médiathèques, gymnases...

↳ **16** cours d'écoles (balayage, désherbage, ramassage de feuilles...)

### Sur les stations

↳ **30 000** m<sup>2</sup> de tonte

↳ **5 250** m<sup>2</sup> de fauchage des stations

↳ Fauchage des roseaux des stations : **1** fois par an

### Sur la ZAC

- **4** agents à temps plein pour :
- Entretien des parterres fleuris, de la voirie, ramassage des déchets sur le Pôle Haute Picardie.
- Fauchage et débroussaillage des abords et fossés
- **330** ml de haies à tailler
- **40 000** m<sup>2</sup> de tonte

## MISE EN PLACE LOGICIEL 3P

Terre de Picardie a fait l'acquisition du logiciel 3P pour la gestion des interventions des services techniques de Terre de Picardie. L'objectif étant de simplifier, améliorer et planifier les demandes de travail des services avec l'ensemble des acteurs : écoles, agents

Le service technique a effectué **1 184** interventions pour l'année 2024 ce qui représente 3.5 agents à temps plein pour les interventions techniques.

# L' ASSAINISSEMENT



**Hervé TRIENTZ**

**Magali FAIT**

1 Assistante (50%)

1 Agent SPANC

4 Agents

## Service Public d'Assainissement Collectif

### Objectifs et missions :

Assurer la collecte et le traitement des eaux usées afin de préserver l'environnement, au meilleur coût.

#### En 2024 ...

**4 520** abonnés

**6 210 ml** de curages

**742 650 m<sup>3</sup>** d'eaux usées traitées dont 281 433 m<sup>3</sup> d'eaux pluviales (37%)

**39 352 m<sup>3</sup>** de boues épandues

**1 723** analyses sur les eaux et les boues

**1124 ml** d'ITV dans les canalisations

**100** diagnostics vente

### Participation au titre des eaux pluviales

En 2022, l'étude diagnostique assainissement qui a été lancée sur les 13 communes du SPAC a permis de déterminer une surface active par commune.

Mise en œuvre d'une nouvelle méthode de calcul à compter de 2025 en fonction :

- du volume annuel d'eau pluviale (eau vendue par le SIEP – eau traitée par les stations)
- des charges annuelles de fonctionnement

Donnant la formule de calcul suivante :

$$\text{€/m}^2 \text{ de surface active raccordée} = \text{production de m}^3/\text{m}^2 \times \text{coût du traitement d'1m}^3$$

## Validation du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA)

Terre de Picardie s'engage dans un programme de travaux priorités sur 20 ans, comprenant des actions majeures pour la pérennisation du patrimoine du service ainsi que pour la bonne exploitation et le bon traitement des eaux usées, pour un montant cumulé de **10 699 000 € HT** de travaux avec **un reste à charge de 4 673 000 € HT**.

Instauration de la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif dans le cadre de la réforme des redevances au **1<sup>er</sup> janvier 2025**

Création du réseau d'assainissement pour le projet de la Friche Maréchal (Logements AMSOM, salle d'activités, cellule commerciale et Médiathèque)

## Service Public d'Assainissement Non Collectif

### En 2024....

**22** projets d'assainissement instruits

**18** chantiers d'assainissement vérifiés

**57** visites pour les ventes immobilières

**232** diagnostics de bon fonctionnement

# ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

## ➤ Le scolaire



**Thierry LINEATTE**

Aline LANGLET (jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2024)

Béatrice BERTRAND (à partir du 1<sup>er</sup> mai 2024)

1 Assistante

1 Coordinatrice

56 Agents

11 Contrats de remplacements - 1 Apprentie CAP AEPE



**1492 élèves**

\*dont 82 élèves scolarisés hors territoire (Le Quesnel)  
171 enfants du territoire scolarisés à l'école Sainte Famille à Rosières en Santerre



**11 écoles**

**71 classes**

(dont 2 classes ULIS et 1 classe UEMA)



**9 cantines**

**Novembre 2024** : Changement des tarifs de cantine pour les familles par rapport au quotient familial

Quotient familial	Tarifs depuis septembre 2022
0 - 500	1 €
501 - 800	3,70 €
801 - 1300	3,80 €
1301 - 1500	4,00 €
1501 et plus	4,10 €

Quotient familial	Tarifs à compter du 1 <sup>er</sup> novembre 2024
0 - 600	1 €
601 - 800	3,70 €
801 - 1300	3,80 €
1301 - 1500	4,00 €
1501 et plus	4,10 €

## ➤ L'animation



**Thierry LINEATTE**

**Ludovic ANTIOCHUS**

1 Assistante administrative

25 Directeurs et animateurs pour les accueils de Loisirs Péricolaires

25 animateurs permanents (+jusqu'à 53 animateurs *vacataires*) pour les accueils de loisirs Extrascolaires

### Accueils de Loisirs Péricolaires

#### Matin et soir sur 8 sites

- Chaulnes
- Estrées Dénécourt
- Dompierre Becquincourt
- Harbonnières
- Méharicourt
- Pertain
- Proyard
- Rosières en Santerre

#### Mercredi sur 3 sites

- Chaulnes
- Harbonnières
- Rosières en Santerre

#### Chiffre clé

**987**

Nombre d'enfants ayant fréquentés au moins une fois l'un de nos accueils de loisirs péricolaires

### Accueils de Loisirs Extrascolaires

#### Petites vacances (sauf Noël) sur 2 sites

- Chaulnes
- Rosières en Santerre

#### Grandes vacances sur 4 sites en juillet

- Chaulnes
- Harbonnières
- Méharicourt
- Rosières en Santerre

#### Chiffre clé

**577**

Nombre d'enfants ayant fréquentés au moins une semaine l'un de nos accueils de loisirs

## ➤ Le Relais Petite Enfance (RPE) - 2 sites Chaulnes et Rosières



**Thierry LINEATTE**  
Séverine FARENEAU  
Christelle LEVEZU

### En 2024....



**551** familles avec un enfants de 0 à 2 ans

**97** assistants maternels sur le territoire

**352** enfants gardés par 1 assistant maternel



**303** familles employant 1 assistant maternel



**120** ateliers d'éveil **10** ateliers extérieurs (médiation animale, ALSH Harbonnières, cueillettes, balades...)

**1** spectacle « Jour jaune » organisé par le PETR



**1** Asstmat dating en soirée au mois de mai



**Novembre 2024** : Mise en place d'échanges intergénérationnels avec LA MARPA à Rosières en Santerre

# LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE



CTG CONVENTION  
TERRITORIALE GLOBALE



**Thierry LINEATTE**  
Cédric SOULABAILLE

## Qu'est-ce que c'est ?

Signée en 2021 entre la Caf de la Somme et Terre de Picardie pour une durée de 5 ans, la Convention Territoriale Globale est la convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre **un projet social de territoire partagé** sur différents champs d'interventions : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et habitat.

Elle permet de donner une impulsion nouvelle en termes de partenariat, de coordonner au mieux les projets, et de répondre de manière plus adaptée aux enjeux du territoire et à la diversité des besoins sociaux des habitants (information, accessibilité aux services, prise en compte des besoins spécifiques des familles...).

## En 2024....

**Janvier** : Recrutement d'un chargé de coopération

## Les actions

Dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) et en collaboration avec les services animation et culture, organisation de **6** « *matinées en familles* ». Il s'agit d'ateliers/sorties proposés aux familles du territoire les samedis matin permettant de favoriser la relation parent-enfant

### Mars

Spectacle « Le Plein d'émotions » à la médiathèque de Chaulnes

### Mai

Randonnée pédestre et balade en P'tit train de la Haute Somme

### Septembre

Atelier photo à la médiathèque de Chaulnes

### Octobre

Atelier art floral au périscolaire de Chaulnes

### Novembre

Atelier poterie au périscolaire de Chaulnes

### Décembre

Atelier fabrication de cosmétiques au périscolaire de Chaulnes



**63** familles ont participé à ces ateliers

Envoyé en préfecture le 20/06/2025

Reçu en préfecture le 20/06/2025

Publié le

ID : 080-200070928-20250612-DELIB2025\_023-DE

S<sup>2</sup>LOW



"Les maisons vertes proposent le plaisir d'être ensemble."  
Françoise Dolto

**Lieu d'accueil enfants - parents itinérant**

Un espace de jeu et de discussion.  
Un lieu de rencontre pour enfants et parents.  
Pour tout enfant âgé de 0 à 5 ans révolus et leurs parents.  
Entrée libre.

**Le mercredi de 9h30 à 11h30**  
à Rosières-en-Santerre  
Médiathèque intercommunale  
Raoul Follereau  
rue Victor Hugo

**Le jeudi de 14h à 16h**  
à Chaulnes  
Salle Saint-Didier  
5 rue Jean Jaurès

Tél. : 07 68 77 20 33  
Mail : [contact@udaf80.org](mailto:contact@udaf80.org)



**Juillet** : En partenariat avec l'**UDAF 80**, venue du Lieu d'Accueil Enfant Parent « *la Coccinelle* » sur 2 sites : Médiathèque de Rosières (les mercredis matin) et Salle St-Didier de Chaulnes (les jeudis après-midi)

En partenariat avec l'**association les Ateliers de Mex** :

Organisation du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité dans les écoles d'Harbonnières et d'Estrées-Deniécourt :

2 fois par semaine après l'école, les élèves repérés bénéficient d'ateliers pédagogiques et d'activités de médiation sous différentes formes (médiation animale, sorties à la MARPA et à la médiathèque...) permettant de les accompagner à découvrir leurs capacités, à exprimer et gérer leurs émotions.

**12** familles ayant bénéficiées du dispositif en 2024

# LA CULTURE LA LECTURE PUBLIQUE



**Thierry LINEATTE**

Catherine THERY/ Lucie CHAMBON

5 Agents

Les médiathèques de Chaulnes et Rosières en Santerre appartiennent au réseau Centaurée (réseau des médiathèques du réseau de lecture publique du Santerre Haute-Somme)

- Règlement intérieur commun aux 8 médiathèques
- Passage à la gratuité pour tous
- Prêt de **15** documents pour 4 semaines
- Catalogue commun : les usagers peuvent emprunter les documents présents dans les 8 médiathèques grâce à une navette très réactive

## En 2024....



**5 896 visites à la médiathèque à Chaulnes**



**25 507 prêts de documents dont 24 280 livres,  
464 magazines, 763 CD**



**1 424 emprunteurs actifs et 198 nouveaux inscrits**

# LE SERVICE NUMERIQUE



**Philippe CHEVAL**

**Yannick GROGNOT**

1 Assistant informatique

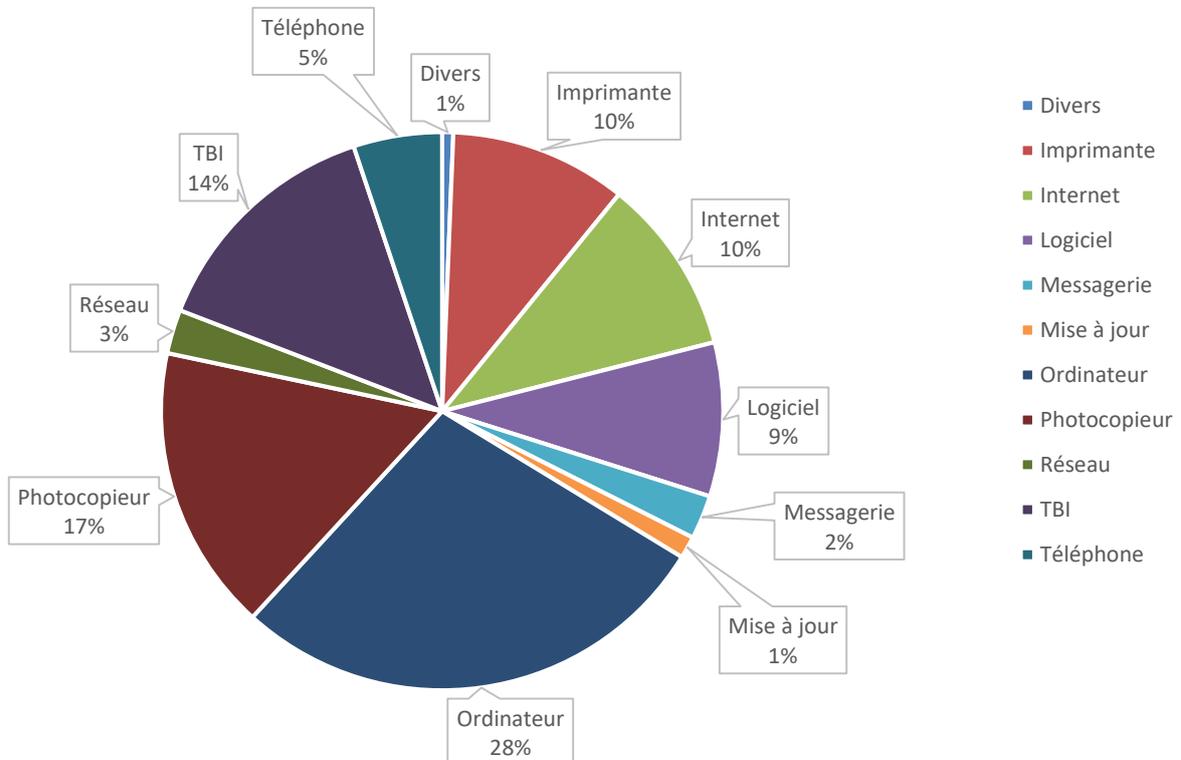
1 Agent Médiation Numérique

1 Agent d'Accueil de Proximité

## Service Informatique

Le service informatique gère **262** postes informatiques, **120** tablettes numériques, **19** photocopieurs, **17** imprimantes et **69** systèmes de projection (*tableau et écran numérique, vidéoprojecteur*). Nous avons effectué **157** interventions sur l'année 2024.

### Répartition par catégorie



## Parc Informatique & Numérique

Acquisition de :



7 postes informatiques  
5 téléphones dont 2 pour le scolaire  
8 smartphones



2 écrans interactifs  
1 barre de visioconférence



8 équipements réseaux pour le scolaire

Et nous avons renouvelé :



19 postes informatiques dont 13 pour le scolaire

Pour un coût de **32 734,76 € TTC**.

## Déploiement de la fibre optique sur le territoire

La contribution financière de Terre de Picardie pour les travaux de la fibre sur l'année 2024 s'élève à **96 679,64 € TTC**.

Au 25/12/2024, l'ensemble des communes sur le territoire de Terre de Picardie sont éligibles à la fibre optique.

Altitude Infra, qui assure la gestion de la fibre pour la Syndicat Mixte Somme Numérique, a mis à disposition une plate-forme pour les élus : <https://plateformeelus.altitudeinfra.fr/>.

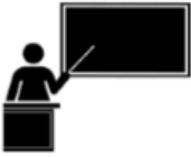
Le taux de raccordement pour notre territoire est à **62%** (*voir tableau par commune*).

COMMUNE	NRO	9729 TOTAL PROJET	9422 PRISES ELIGIBLES	5734 PARC RACCORDES	TAUX DE RACCORDES
ABLAINCOURT PRESSEIR	N080CHA	150	132	92	70%
ASSEVILLERS	N080ESD	162	142	103	73%
BAYONVILLERS	N080ROS	166	166	104	63%
BEAUFORT EN SANTERRE	N080BOU	104	104	32	31%
BELLOY EN SANTERRE	N080ESD	91	91	55	60%
BERNY EN SANTERRE	N080ESD	88	88	56	64%
BOUCHOIR	N080BOU	170	158	37	23%
CAIX	N080ROS	383	374	238	64%
CHAULNES	N080CHA	1168	1087	674	62%
CHILLY	N080CHA	95	95	73	77%
CHUIGNES	N080ESD	87	87	54	62%
DOMPIERRE BECQUINCOURT	N080ESD	341	340	235	69%
ESTREES DENIECOURT	N080ESD	204	204	125	61%
FAY	N080ESD	46	46	31	67%
FOLIES	N080BOU	77	77	41	53%
FONTAINE LES CAPPY	N080ESD	28	28	17	61%
FOUCAUCOURT EN SANTERRE	N080ESD	131	125	89	71%
FOUQUESCOURT	N080ROY	79	79	55	70%
FRAMERVILLE RAINECOURT	N080ROS	227	227	157	69%
FRANSART	N080ROY	75	75	42	56%
FRESNES MAZANCOURT	N080CHA	82	76	36	47%
GUILLAUCOURT	N080ROS	215	215	140	65%
HALLU	N080CHA	75	75	43	57%
HARBONNIERES	N080ROS	766	761	480	63%
HERLEVILLE	N080ESD	88	79	50	63%
HYPERCOURT	N080CHA	369	343	233	68%
LA CHAVATTE	N080ROY	29	29	23	79%
LIHONS	N080CHA	264	262	178	68%
MARCHELEPOT MISERY	N080CHA	299	290	188	65%
MAUCOURT	N080CHA	106	100	62	62%
MEHARICOURT	N080ROS	280	280	214	76%
PARVILLERS LE QUESNOY	N080ROY	136	125	75	60%
PROYART	N080C6P	387	384	1	0%
PUNCHY	N080CHA	55	55	27	49%
PUZEAUX	N080CHA	125	125	97	78%
ROSIERES EN SANTERRE	N080ROS	1715	1641	1022	62%
ROUVROY EN SANTERRE	N080BOU	114	114	46	40%
SOYECOURT	N080ESD	102	97	73	75%
VAUVILLERS	N080ROS	139	139	94	68%
VERMANDOVILLERS	N080ESD	82	78	50	64%
VRELY	N080ROS	234	234	175	75%
WARVILLERS	N080BOU	67	67	26	39%
WIENCOURT L EQUIPEE	N080ROS	128	128	91	71%

L'ouverture de la commercialisation pour la commune de Proyart ayant débuter le 25/12/2024, nous n'avons pas de statistiques pour l'année 2024.

## Service Médiation Numérique

Le service de médiation numérique a proposé :



**32** ateliers numériques



**151** participants

Le service propose aussi :

- Des initiations pour apprendre à utiliser l'outil informatique.
- D'accompagner les administrés dans leurs démarches administratives réalisables sur Internet.
- Des postes informatiques en accès libre pour surfer sur Internet, accéder à sa messagerie et rédiger un courrier.

# LA VOIRIE



**Jean Claude LOUVET**  
Marie Hélène MAILLE



**165 kms** de voirie communautaire

## En 2024....

**368 445 €** de travaux neufs (bandes de roulement) sur 14 routes communautaires

**156 703 €** de nids de poule

**17 093 €** de travaux de petite maçonnerie

**42 438 €** de participation pour les travaux accessoires

**14 706 €** de curage d'avaloirs et réseaux ont été réalisés par la SAUR suite à l'étude de l'AMEVA sur 36 communes

**9 389 €** pour l'entretien des chemins de randonnée « la Vallée Babette, Le marais de la Violette et La Régale »

**16 665 €** pour le fauchage pour 2 passages

**10 101 €** de travaux de reprise d'affaissement

**3 011 €** pour l'achat de panneaux « trou en formation »



**16 614 €** pour le salage et le déneigement

**1 430 €** de participation versée aux 13 déneigeurs pour leur assurance spéciale de déneigement

**7 049 €** de fourniture de sel en vrac et sac

**74 770 €** de curage mécanique de mares et fossés, de réparations d'avaloirs



# SUBVENTIONS

## • SCOLAIRE, CULTURE, LOISIRS



COMITE DE  
JUMELAGE  
EDEMISSEN  
1 500 €



ECOLE DE MUSIQUE  
INTERCOMMUNALE  
83 000 € +8 000 €  
(FESTI LIHONS)



OFFICE DE LA CULTURE ET DES  
LOISIRS DE CHAULNES  
3500 €



FANFARE  
LES AMIS REUNIS  
2 000 €



COMITE ENTENTE  
ROSIERES-ASSEL  
500 €



LONGUE PAUME DE CHAULNES  
1 000 €

## • ECONOMIE



PARTENAIRES  
DU SANTERRE  
1 500 €



14 000 €



LES TRESORS DU  
SANTERRE  
MARCHÉ DU TERROIR  
1 500 €

## • ENFANCE



ECOLE PRIVEE SAINTE  
FAMILLE  
145 000 €



FAMILLES  
RURALES DE  
DOMPIERRE  
3 500 €

## • EVD



AIR 25 000 €

## • SOCIAL



14 607.20 €



ASSOCIATION SAINT  
JEAN  
25 811 €



ASSOCIATION  
ADMR DE NESLE  
1 442 €

Envoyé en préfecture le 20/06/2025

Reçu en préfecture le 20/06/2025

Publié le



ID : 080-200070928-20250612-DELIB2025\_023-DE